

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10383

Première édition
1992-10-15

**Codes de bourses et marchés
réglementés — Codes d'identification des
marchés (MIC)**

iTeh STANDARD PREVIEW

*Codes for exchanges and regulated markets — Market identifier codes
(MIC)*

[ISO 10383:1992](https://standards.iso.org/standards/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992)

<https://standards.iso.org/standards/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>



Numéro de référence
ISO 10383:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10383 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 68, *Banque et services financiers liés aux opérations bancaires*, sous-comité SC 4, *Valeurs mobilières*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente Norme internationale prescrit une méthode universelle d'identification des bourses et des marchés réglementés, en tant que sources de cours et d'informations sur valeurs en vue de faciliter les traitements automatiques.

La présente Norme internationale est une application spécifique de l'ISO 9362.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 10383:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10383:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>

Codes de bourses et marchés réglementés — Codes d'identification des marchés (MIC)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit le premier composant (code banque) du code d'identification des banques (BIC)¹⁾ prescrit dans l'ISO 9362, en tant que code universel d'identification des marchés (MIC)²⁾.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 9362:1987, *Banque — Messages bancaires télétransmis — Code d'identification des banques.*

3 Structure

Le code est constitué de quatre caractères consécutifs. Le premier caractère doit être obligatoirement X. Les trois caractères suivants doivent être attribués par l'organisme d'enregistrement et ils doivent identifier le marché de façon unique.

4 Exemples

Des exemples de codes d'identification des marchés (MIC) sont donnés ci-après:

- a) XFRA (Frankfurter Wertpapierbörse)
- b) XTSE (Toronto Stock Exchange)

Des exemples d'applications où le MIC est le premier composant d'un BIC, conformément à l'ISO 9362, sont donnés ci-après:

- c) XFRADEFFBIC (Frankfurter Wertpapierbörse)
- d) XTSECATTBIC (Toronto Stock Exchange)

5 Organisme d'enregistrement

Conformément aux dispositions de l'annexe N de la partie 1 des Directives CEI/ISO, *Procédures pour les travaux techniques*, le Conseil de l'ISO a désigné la «Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication S.C.» (SWIFT) comme organisme d'enregistrement pour l'ISO 9362. Il revient à ce titre à SWIFT d'assurer la conformité à la présente Norme internationale du premier composant (code banque) de tous les BIC attribués aux places boursières et aux marchés réglementés.

On trouvera dans l'annexe de l'ISO 9362, sous le titre «Responsabilités de l'organisme d'enregistrement», les détails relatifs aux procédures d'enregistrement des BIC (et donc des MIC) et à la publication de ces codes sous forme de répertoire.

1) De l'anglais «Bank Identifier Codes».

2) De l'anglais «Market Identifier Codes».

Annexe A
(informative)

Répertoire des BIC

Le répertoire des BIC, qui inclut les MIC comme premiers composants des BIC pour les places boursières et les marchés réglementés, est disponible auprès du secrétariat de l'organisme d'enregistrement³⁾ et du Secrétariat central de l'ISO⁴⁾, et auprès des comités membres de l'ISO et des bureaux de SWIFT, dont les adresses peuvent être obtenues soit auprès du Secrétariat central de l'ISO, soit auprès de SWIFT.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10383:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>

3) Organisme d'enregistrement pour l'ISO 9362, c/o Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication S.C., 1 Avenue Adèle, B-1310 La Hulpe, Belgique.

4) Secrétariat central de l'ISO, 1, rue de Varembe, Case postale 56, CH-1211 Genève 20, Suisse.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10383:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10383:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9473e21c-d535-4167-86d5-267aff493d41/iso-10383-1992>

CDU 336.761:347.773/.774

Descripteurs: banque, bourse, document bancaire, ordre de bourse, méthode d'identification, numéro international d'identification, organisme d'enregistrement.

Prix basé sur 2 pages
